

TRANSITION VERS LE BIO : PAR QUI ET COMMENT ?

LUC BELZILE¹ ET JINGRAN LI¹

Plusieurs intervenants des milieux agricole et agroalimentaire du Québec souhaitent l'adoption de l'agriculture biologique par un plus grand nombre d'agriculteurs. L'une des raisons de cette tendance, entre autres, est le fait que l'offre ne suffit pas à la demande dans plusieurs filières de l'agriculture biologique. En effet, les experts estiment que seul 30 % des produits biologiques consommés au Québec sont aussi produits ici. Dans cette perspective, le secteur biologique a inscrit dans ses priorités de recherche de mieux connaître les facteurs qui favorisent et défavorisent la transition à l'agriculture biologique. C'est ce qui a été réalisé dans ce projet, dont voici une partie des résultats de l'analyse.



« LA PROBABILITÉ QU'UNE ENTREPRISE FASSE LA TRANSITION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AUGMENTE DE 11 % LORSQU'ELLE BÉNÉFICIE DE L'EFFET-RÉSEAU. »

MÉTHODOLOGIE

Dans cette étude, la régression logistique a été utilisée pour analyser l'effet de certains facteurs sur la probabilité qu'une entreprise adopte ou non l'agriculture biologique. L'analyse a été menée sur cinq productions traitées individuellement, soit l'acériculture, les grandes cultures, les productions laitière et maraîchère ainsi que les productions animales dont le produit commercialisé est la viande. De plus, un sixième modèle général a été opéré sur la base de l'ensemble des données, toutes productions confondues. Tous les résultats peuvent être consultés dans le [rapport final](#).

Les résultats d'une régression logistique sont exprimés en effet marginal sur la probabilité que survienne un phénomène. En d'autres mots, pour chaque facteur inclus dans l'analyse, cet effet marginal est mesuré en points de pourcentage sur la probabilité de transition à l'agriculture biologique. Les effets marginaux des variables ayant un effet significatif sont présentés à la figure 1.

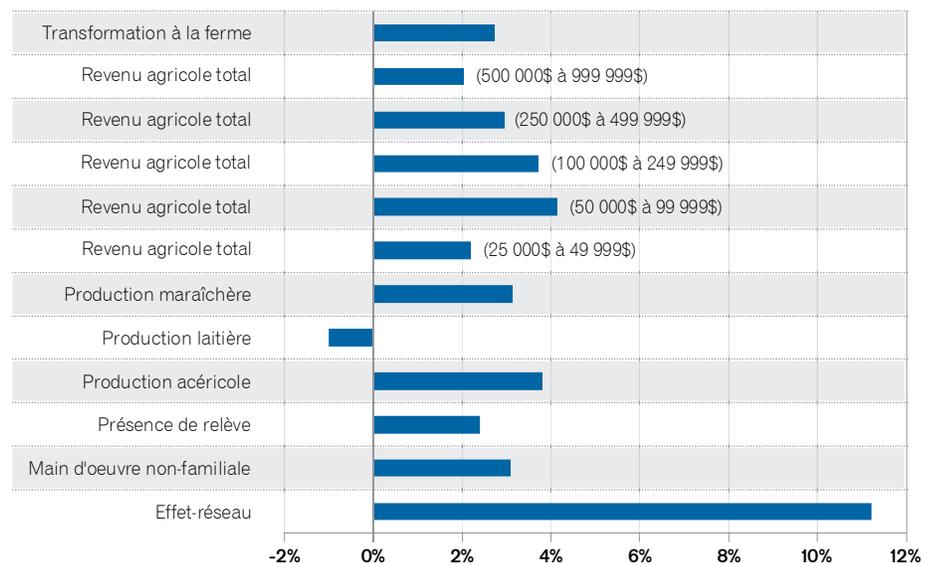


Figure 1. Effet marginal de certains facteurs sur la probabilité de transition à l'agriculture biologique

RÉSULTATS

Généralement, la probabilité qu'une entreprise fasse la transition vers l'agriculture biologique est plus élevée si l'entreprise :

- 1 se situe dans les tranches de revenus agricoles entre 50 000 et 249 999 \$;
- 2 dispose de main-d'œuvre non-familiale et de relève;
- 3 bénéficie d'un effet-réseau par une présence relativement élevée d'entreprises biologiques dans la même production et dans la même région;
- 4 fait la transformation à la ferme;
- 5 si l'entreprise est dans la production acéricole ou dans les cultures maraîchères.

La probabilité de transition diminuera cependant si l'entreprise est en production laitière.

Dans les productions spécifiques, des résultats propres à chaque secteur ont pu être obtenus. En production maraîchère par exemple, il a été possible de déterminer que la probabilité de transition augmente considérablement lorsque l'exploitant principal de l'entreprise est une jeune femme. Il est intéressant de noter que parallèlement à ce résultat, plusieurs études sur les caractéristiques des consommateurs de produits biologiques ont montré que les femmes, mères de jeunes enfants, sont plus enclines à acheter ces produits.

Concernant la main-d'œuvre, celle d'origine familiale ne suffit pas pour favoriser la transition à l'agriculture biologique et la probabilité de transition est augmentée considérablement lorsqu'une main-d'œuvre non-familiale est disponible. Ce résultat est ressorti pour l'ensemble des productions agricoles, mais plus particulièrement pour les productions laitière, maraîchère et de viande.

Au regard des services-conseils, ceux-ci n'ont pas d'effet sur la probabilité sur la transition. Or, une réserve importante doit être émise. Il faut d'abord distinguer les services-conseils plus « traditionnels » offerts aux producteurs conventionnels et les services-



conseils en régie biologique offerts aux producteurs ayant déjà fait la transition. Les services-conseils se trouvent donc polarisés, et entre les deux, il y a probablement peu de services-conseils qui se destinent davantage à la transition comme telle. C'est ce qui expliquerait alors le « non-effet » des services-conseils sur la probabilité de transition à l'agriculture biologique.

Finalement, des tests statistiques ont été menés pour mesurer l'effet de certaines variables institutionnelles, comme la présence de la gestion de l'offre ou de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA), selon les productions. Les résultats de ces tests montrent que la gestion de l'offre ne nuit pas à la probabilité de transition à l'agriculture biologique. À l'inverse, l'ASRA ne contribue pas positivement à cette même transition. Cela signifie qu'il ne suffirait pas qu'un niveau de revenu soit garanti, une caractéristique propre aux deux facteurs, mais qu'un certain écoulement de la production soit aussi assuré, une caractéristique exclusive aux productions sous gestion de l'offre.



PARTENAIRES DE RÉALISATION ET DE FINANCEMENT

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Luc Belzile, agronome,
économiste, M. Sc.,
418 643-2380, poste 630
luc.belzile@irda.qc.ca